

**Se mobiliser** ←

**POUR DES  
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

→ **dans nos  
logements**

**avec la  
CNL Isère** ←



Maison des Associations  
6 rue Berthe de Boissieux  
38000 Grenoble  
0476463094  
lacnl38@wanadoo.fr  
www.lacnl38.com

# SE MOBILISER... POURQUOI ?

## 1/ Le prix à payer...



**Pour les usagers :** Faire des économies d'énergie c'est également bon pour nos portes-monnaies. Selon la qualité du bâtiment, la facture de chauffage et eau-chaude peut varier de 600 à 2000€ par an et par logement. Il y a donc des économies à faire !



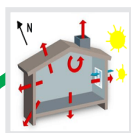
**Pour la planète :** Si nous ne changeons pas notre mode de consommation d'énergie la planète va au devant de graves ennuis : la surproduction de gaz à effet de serre entraîne le réchauffement climatique, qui amène l'élévation du niveau des océans et la destruction des éco-systèmes.

Le logement, et principalement le chauffage, représente 28% de la consommation d'énergie finale en France : l'important c'est l'isolation et le système de chauffe !

## 2/ Les économies d'énergies, un enjeu collectif

**Les Bailleurs** doivent construire des Bâtiments Basse Consommation et réaliser des réhabilitations thermiques.

**L'Etat, les Collectivités** ont une responsabilité dans la réglementation des tarifs et les subventions pour les travaux.



**Les Prestataires** entretiennent et règlent les installations.

**Les Habitants** arrivent en bout de chaîne et doivent utiliser les équipements de manière économes.

### La réhabilitation thermique

C'est la première solution pour faire des économies. Pour obtenir ces travaux, la mobilisation des habitants est souvent nécessaire.

Une fois que le bailleur décide d'engager les travaux, seule la mobilisation permet de garantir une économie de charges pour les locataires.

En effet, la loi autorise le bailleur à demander une participation financière aux locataires, d'une part. D'autre part, les économies des locataires sont bien souvent limitées par l'augmentation du prix des énergies...

# SE MOBILISER... COMMENT ?

## 2/ Des réflexes collectifs

### ★ Dans ma résidence :

- *Bien connaître sa résidence* : Le bailleur doit informer sur les équipements disponibles dans le logement (robinet thermostatique, VMC...) et notamment sur le mode de chauffage (chaudière individuel, chauffage urbain, chaufferie semi-collective).
- *Contrôler la consommation du groupe* : Organisés avec la CNL, les habitants peuvent collectivement demander à leur bailleur les chiffres de la consommation de leur bâtiment pour toutes les factures collectives.
- *S'organiser pour une bonne gestion* : Le bailleur choisit des prestataires chargés du réglage et de l'entretien des équipements, donc, en grande partie, de la consommation. Il faut qu'ils aient le souci de la performance énergétique des installations et qu'ils rendent des comptes aux habitants.

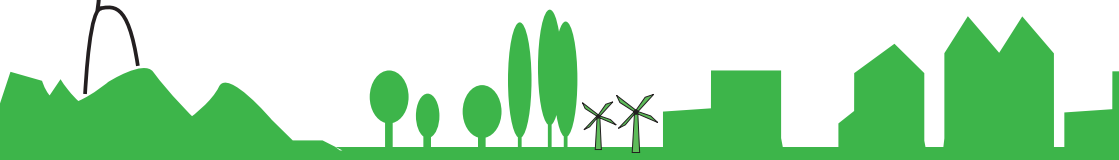
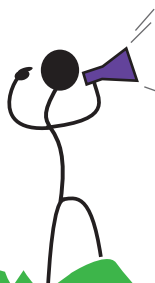
### ★ Au niveau local :

Le chauffage urbain et la distribution de l'eau, sont des compétences communales ou intercommunales, parfois déléguées à des entreprises gestionnaires. Nos élus locaux en sont directement responsables. Les citoyens, organisés en associations, doivent pouvoir participer au contrôle de ces services publics locaux.

### ★ Au niveau national :

Par l'intermédiaire des taxes et des tarifs réglementés, l'Etat est directement responsable des tarifs et de leurs évolutions. Il doit se donner les moyens d'agir en développant l'investissement (réhabilitation thermique) et en encadrant les tarifs. La CNL demande la mise en place d'un service public de l'énergie pour soustraire à la loi du marché le droit à l'accès à l'énergie.

La mobilisation collective, ça c'est motivant !!!!



# SE MOBILISER... COMMENT ?

## 1/ Des réflexes individuels

**Chauffage :** -Chauffer si possible à 19° le jour, et baisser la nuit. Si vos radiateurs en sont munis, utiliser les robinets thermostatiques.

-Fermer les volets la nuit

-Ne pas couvrir les radiateurs...

-Ouvrir les fenêtres en grand 5 minutes par jour, après avoir coupé le chauffage.

-Ne pas couvrir les bouches d'entrée d'air de la ventilation (risques d'humidité et de moisissures)



### **Eau chaude et eau froide :**

-Privilégier les douches aux bains...

-Installer des mousseurs sur les robinets.

-Controler les fuites (canalisations, chasse d'eau...).

-Couper l'eau pendant la vaisselle, le brossage des dents...

**Électricité :** -Ne pas laisser les appareils en veille (2 x plus de consommation...) : utiliser une multiprise avec interrupteur permet de tout éteindre en même temps !

-Dégivrer son réfrigérateur et son congélateur régulièrement, c'est réduire leur consommation d'électricité de 30%...

Arrête toi là, on a compris l'idée !



### **Les Tarifs sociaux**

Pour le gaz et l'électricité, des tarifs sociaux existent, peut-être y avez-vous droit ?

Renseignez-vous auprès de votre fournisseur ou aux numéros verts suivants:

Electricité : 0800 333 123

Gaz : 0800 333 124

**Consommer autrement :** -Acheter, vendre ou donner un appareil d'occasion, c'est éviter de consommer toute l'énergie nécessaire à la production et au transport d'un équipement neuf.

-Pour la nourriture, je choisis les produits locaux, ceux qui ont fait le moins de kilomètres pour arriver dans notre assiette (marché de producteurs...).